



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II  
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE  
DE NOUVELLE-ZÉLANDE  
EN VISITE AD LIMINA APOSTOLORUM"**

*Lundi 13 novembre 1978*

*Chers Frères en Notre Seigneur Jésus-Christ,*

Je serai toujours reconnaissant envers le Seigneur qui m'a donné l'occasion de me rendre en visite en Nouvelle-Zélande. Bien que mon séjour parmi vous, en 1973, fut très bref, il m'a donné une grande joie. Soyez assurés que le souvenir de ces jours est resté très vif dans mon esprit et ceci est également une raison de plus pour faire tout mon possible pour être utile à votre peuple bien-aimé dans l'Évangile du Christ. Et aujourd'hui, j'espère qu'avec la grâce de Dieu, je pourrai remplir mon ministère papal à votre égard, mes Frères les Evêques. Comme Successeur de Pierre, je désire vous confirmer dans la profession de foi de l'Apôtre, de manière que vous puissiez à votre tour, avec une vigueur nouvelle et une force renouvelée, continuer à prêcher Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant, et aider vos populations à réaliser pleinement leur dignité chrétienne et atteindre leur destinée finale.

Le Concile Vatican II à voulu éviter tout semblant de triomphalisme dans l'Eglise. A cet égard il a souligné que le Christ a appelé son Eglise "à cette réforme permanente dont elle a continuellement besoin en tant qu'institution humaine et terrestre" (Unitatis Redintegratio, n. 6). Le Concile n'a jamais eu l'idée de proclamer que l'Eglise possède toujours une solution immédiate et facile aux problèmes individuels (cf. Gaudium et Spes, n. 33) ; il souhaite, toutefois, mettre en valeur le rôle d'enseignement de l'Eglise : le fait est que Dieu l'a dotée de lumières pour qu'elle puisse offrir des solutions aux problèmes qui affectent l'humanité (cf. Gaudium et Spes, 12). Le Concile désire que, grâce à l'annonce de l'Évangile, tous les peuples soient illuminés de la lumière du Christ que reflète le visage de l'Eglise (cf. Lumen Gentium, n. 1).

L'Eglise reflète fidèlement la lumière du Christ, et du Christ elle a reçu un message qui répond aux aspirations fondamentales du cœur humain. Dans la Constitution Pastorale sur l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui, il nous est rappelé que "les évêques qui ont reçu la charge de diriger l'Eglise de Dieu doivent prêcher avec leurs prêtres le message du Christ de telle sorte que toutes les activités terrestres des fidèles puissent être baignées de la lumière de l'Évangile" (*Gaudium et Spes*, 43). En tant qu'évêques vous êtes tenus de remplir constamment ce rôle de service pastoral : porter le trésor de la Parole de Dieu dans la vie de chaque membre du troupeau afin de le marquer profondément, porter la lumière du Christ dans toute vie individuelle ou communautaire.

Je désire vous assurer maintenant que je suis parfaitement conscient des liens qui vous unissent dans l'Eglise et dans sa communion hiérarchique. Vous avez mes prières et mon appui pour tout ce qui concerne votre travail apostolique. En particulier, je suis totalement avec vous dans votre mission de protéger la vie humaine à tous ses niveaux. Dans tous vos efforts catéchistiques, dans toute votre activité en faveur de l'éducation catholique, vous pouvez compter sur la solidarité de l'Eglise universelle. Comme elle est importante l'œuvre qui consiste à pourvoir les enfants d'écoles catholiques où ils peuvent "grandir de toutes manières vers Celui qui est la Tête, le Christ" (*Ep* 4,15) ! Quelle grande mission est pour l'évêque celle de garder le dépôt de la doctrine chrétienne, de manière que chaque génération nouvelle puisse recevoir la plénitude de la foi apostolique ! Et combien profondes sont la sensibilité paternelle et la direction spirituelle auxquelles l'Évêque est appelé pour s'associer effectivement tout le diocèse dans l'exercice d'une vigilance collective nécessaire pour maintenir une fidèle éducation catholique ! Par la parole et l'exemple, par la prière, l'Évêque doit inciter chaque membre de la famille chrétienne à accomplir sa part, de sorte que la lumière du Christ baigne chacun dans tout aspect vital de la vie moderne.

En dépit des difficultés et des obstacles, nous ne devons jamais faiblir dans notre tâche de travailler pour le rétablissement de l'imité chrétienne, conformément au désir ardent du cœur du Christ. Les directives du Concile œcuménique sont décisives, et ses appels à la conversion et à la sainteté sont aujourd'hui aussi impérieux qu'il y a 14 ans quand il les a lancés : "Que les fidèles se souviennent tous qu'ils favoriseront l'union des chrétiens, bien plus, qu'ils la réaliseront, dans la mesure où ils s'appliqueront à vivre plus purement selon l'Évangile" (*Unitatis Redintegratio*, n. 7). Le grand héritage œcuménique du Concile a été succinctement résumé par Paul VI dans les dernières lignes de son testament, où il nous propose, une fois de plus la méditation et la prière, les nôtres et celles de l'Eglise tout entière. "Que l'on poursuive l'œuvre de rapprochement avec les Frères séparés, avec beaucoup de compréhension, beaucoup de patience, avec un grand amour, mais sans dévier de la vraie doctrine catholique". Ce délicat travail dépasse les forces humaines ; seul l'Esprit Saint peut nous mener à sa conclusion. Avec un amour intense nous devons prier le Père "Le Royaume est proche, il nous sera donné".

Avec ces réflexions je réitère mon affection dans le Christ pour tous les catholiques et pour tous vos compatriotes de Nouvelle-Zélande. Mon amour s'adresse tout spécialement aux pauvres, aux malades, à ceux qui souffrent. J'envoie un salut particulier au peuple Maori et l'encourage à se

maintenir ferme dans la foi et fervent dans l'amour.

Ma bénédiction apostolique "à vous tous qui êtes dans le Christ"! (I *Pier* 5, 14).

© Copyright 1978 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana